



Lundi 12 novembre 2018

Marie-Jeanne Verny
Professeure des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : demande de rendez-vous - suivi des sites bilingues – mise en place de la réforme des lycées

Madame la Rectrice,

C'est avec plaisir que je reprends contact avec vous au nom du CREO, après le CALR de juin dernier où nous avons rencontré de votre part une écoute attentive et bienveillante. Nous vous remercions d'abord chaleureusement d'avoir permis que soit réglé l'épineux problème du CPD Hérault.

Nous pensons que les autres questions soulevées devraient être évoquées dans les groupes de travail dont vous avez annoncé la mise en place, destinés à assurer le suivi des CALR, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres académies, et peut-être sur le modèle de ce qui existe pour le catalan avec les autorités de la DSDEN 66.

Dans l'immédiat, nous souhaiterions notamment attirer votre attention sur deux points, le suivi et la cohérence des cursus et la mise en place de la réforme des lycées

En ce qui concerne le premier point, il nous semble inutile de rappeler que les textes officiels affirment la nécessité de suivi et de cohérence des cursus, qui sont loin d'être assurés dans notre académie, notamment, mais pas exclusivement, en ce qui concerne l'enseignement bilingue. Quelques exemples :

- les premiers élèves de l'enseignement primaire bilingue de Montpellier devraient entrer en 6^{ème} à la rentrée 2019, en principe au collège de secteur (Clémenceau) où une de nos collègues, M^{me} Magali Fraisse, est depuis de nombreuses années titulaire d'un poste de lettres-occitan au lycée et au collège, collège où sont accueillis par ailleurs plusieurs élèves issus des Calandretas. Il nous semble indispensable et urgent que la direction du collège Clémenceau mette en place ce suivi et l'affiche dans son offre d'enseignement. Bien entendu, nous nous permettons, pour les mêmes raisons de cohérence et de suivi, d'insister aussi sur la sécurisation de l'offre d'enseignement au lycée.

- De même, sur Béziers, les premiers élèves issus du cursus bilingue Nelson Mandela devrait arriver prochainement en collège, dans une ville qui compte également trois écoles Calandreta. Le suivi en collège doit absolument être étudié au plus vite.

- En ce qui concerne le site de Clermont l'Hérault, nous ne sommes pas sûrs qu'un enseignement de discipline non linguistique (DNL) en occitan soit prévu au collège et au lycée.
- Il nous semble également nécessaire de faire le point sur le suivi des sites bilingues du Gard, notamment dans le secteur d'Alès (école bilingue de Saint-Privat des Vieux ainsi qu'une école Calandreta), et de vérifier que le suivi du site bilingue du Vigan s'est consolidé
- même chose pour l'Aude avec le suivi du site de Lézignan-Corbières qui ne nous semble pas sécurisé.
- même s'il ne s'agit pas d'un parcours bilingue, nous voudrions signaler le cas de Lunel où aucun suivi n'est prévu en lycée pour les élèves qui suivent l'enseignement de l'occitan au collège Ambrussum.

En ce qui concerne la réforme des lycées, les textes actuellement à l'étude soulèvent de grandes inquiétudes chez nos collègues, et nous souhaiterions aborder avec vous les conditions de l'application des nouveaux textes, assurés que nous sommes que vous partagez avec notre association et avec nos élus le souci de défendre nos enseignements

Les représentants du CREO souhaitent évoquer avec vous ces différentes questions lors d'un rendez-vous que nous nous permettons de solliciter.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.